

L'intendant Poivre à M. Crémont, ordonnateur à l'île Bourbon
A l'Isle de France, le 28 novembre 1769

Un document des Archives départementales de La Réunion. Cote 12C.

Au Port Louis, Isle de France, le 28 novembre 1769

82.

M. Crémont

Noirs

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet des Noirs dus à différents particuliers de l'île de Bourbon. La disette où nous sommes d'esclaves a déterminé M. le Général et moi à arrêter qu'ils seraient payés en argent, à raison de 600 livres par tête, prix auquel M. Marion a vendu sa cargaison. Notre intention est d'empêcher cet échange d'esclaves pour des chevaux. A l'avenir, ceux qui voudront des chevaux les payeront en argent. Ainsi je vous prie de faire payer au compte de l'établissement du Fort Dauphin les douze qui y ont été envoyés.

Je souhaiterais que les traites du Roi fussent plus heureuses. Je me porterais à aider les colons laborieux et indigents de votre colonie, mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer plusieurs fois, je n'ai qu'une bonne volonté impuissante. Peut-être les temps deviendront-ils plus heureux, alors soyez assuré que je ne les oublierai pas.

Je suis, avec un vrai attachement, Monsieur¹, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *

¹ Cette lettre est étonnante par son ton très/trop impersonnel : on n'y trouve pas, en tête comme ici, l'habituel « Mon cher Ordonnateur » ou « Monsieur et cher Ordonnateur »